

## **Le projet culturel de l'établissement :**

Le volet culturel du projet d'établissement est l'expression de la politique d'éducation artistique et culturelle de l'établissement et il est défini en relation avec les axes prioritaires du projet d'établissement.

Il contribue, par les connaissances qu'il est censé donner à chaque élève, à les former en tant que citoyen (être capable de porter un jugement construit, avoir un esprit critique et mieux appréhender le monde contemporain).

Le projet culturel se décline autour de trois axes principaux :

### **1, Faciliter l'accès à la culture :**

- Encourager les initiatives culturelles
- Encourager les projets disciplinaires ou interdisciplinaires à dominante artistique et culturelle
- Participer à des concours littéraires et artistiques
- Encourager à utiliser le portail documentaire e-sidoc
- Développer les compétences documentaires nécessaires pour effectuer une recherche sûre et fiable
- Apprendre à décrire et analyser une œuvre
- Organiser des expositions
- 

### **2, Favoriser la création :**

- Encourager la création artistique
- Encourager à participer au journal du lycée

### **3, Découvrir l'offre culturelle de proximité :**

- Visiter des lieux d'enseignement, de création et de conservation
- Organiser des rencontres avec des artistes, des écrivains
- Organiser des voyages éducatifs